

CGV

Conditions générales d'affaires

Santhema AG, Zurich, Statut : 1er septembre 2021

Les livraisons, services et offres de Santhema AG sont exclusivement basés sur ces conditions. Elles priment sur toutes les autres conditions sans exception. En commandant des produits ou des services, ces conditions sont réputées avoir été lues et acceptées. Les dérogations aux présentes conditions ne sont effectives que si elles sont confirmées par écrit par nos soins.

1. portée des services

Nous garantissons aux acheteurs des produits de notre marque des services en matière de conseil, de garantie (caution), d'accessoires, de pièces détachées et de réparation pour les marchandises achetées chez nous. Si nous ne proposons plus un article de notre gamme, nous nous efforcerons néanmoins de proposer ou d'organiser des services d'accessoires, de pièces détachées et de réparation. La garantie est obligatoire dans tous les cas.

2 Conclusion du contrat

Le contrat est conclu dès que le client passe une commande par e-mail ou par téléphone. La confirmation de commande générée automatiquement avec la preuve de la facture est envoyée à l'adresse électronique fournie. La facture originale suit la livraison des marchandises. Si les données d'un nouveau client ne peuvent être vérifiées, nous ne livrerons que contre paiement anticipé. Il en va de même en cas de solvabilité insuffisante ou de rappels répétés jusqu'à peu de temps avant l'encaissement. Les clients ayant des dettes impayées ne seront pas approvisionnés tant que la dette n'aura pas été entièrement remboursée.

3. les conditions de paiement

Tous les prix incluent une TVA de 7,7 %. Santhema AG (vendeur) conserve la propriété des marchandises jusqu'à ce que le paiement intégral ait été effectué conformément au contrat d'achat. En conséquence, les produits non payés ou partiellement payés restent la propriété de Santhema AG en tant que marchandises réservées. La vente de telles marchandises est expressément interdite et est punie par la loi. Des frais de rappel de SFr. 30.00 seront facturés pour le 2e et dernier rappel écrit. Ils sont dus au titre de la participation aux frais de rappel dans le cadre de la facture. Si une procédure de recouvrement doit être engagée, notre partenaire de recouvrement prendra en charge la créance. En raison de l'obligation de fournir des preuves, le partenaire de recouvrement et l'office de recouvrement prennent connaissance de la nature et du montant des sommes dues. En cas de goulot d'étranglement financier, Santhema AG se montre exceptionnellement accommodant en prolongeant les délais jusqu'à 30 jours maximum, sans frais, après consultation. Aucune revendication ne peut en être tirée. Les frais mensuels de location de matériel doivent être payés d'avance par les nouveaux clients privés. La location d'un monte-escalier nécessite également la présentation d'une carte d'identité valide.

Si un remboursement est effectué sans faute de la part de Santhema AG, le paiement sera effectué moins les frais de port et les frais de transaction payés (généralement 2%). Pour les appareils électroménagers, les frais de traitement sont de 35,00 francs suisses.

4. les conditions de livraison

Nous livrons aux clients ayant leur résidence ou le siège de leur entreprise en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. Nous ne proposons pas de livraisons à l'étranger. Les articles du magasin sont livrés rapidement ou dans un délai d'une semaine, selon la disponibilité. Les week-ends et les jours fériés sont exclus. En cas de livraisons partielles, les frais d'expédition ne sont facturés qu'une seule fois. Après notification d'un retard de livraison de plus de 7 jours, le client dispose d'un droit général de rétractation, qu'il peut exercer au moment où il en a connaissance. Les montants payés à l'avance seront remboursés rapidement.

En cas de prépaiement, la commande ne sera traitée qu'après réception du paiement. Une commande contre paiement anticipé avec une remise de 3 % est ferme. La facture correspondante doit être payée dans les 14 jours.

Le lieu de livraison doit être accessible par le réseau routier. Les marchandises sont considérées comme expédiées lorsque les marchandises sont remises au service de transport de colis ou au transporteur. Le client reconnaît les événements enregistrés par ces agents de livraison comme preuve de la livraison des marchandises. Les frais supplémentaires pour les marchandises refusées ou non retirées ainsi que pour les retours non annoncés ou non autorisés sont à la charge du client.

5. retours et garantie

La facture est également un certificat de garantie. La garantie est valable pendant 2 ans à compter de la date d'achat. Les consommables et les pièces d'usure comme les filtres ou les batteries sont exclus. Pendant la période de garantie, le client a droit à une réparation gratuite en cas de défaut du produit. La conversion, la réduction ou le remplacement nécessitent l'accord du vendeur et de l'acheteur. Le vendeur a le droit, à tout moment, de livrer un nouvel article de remplacement identique au lieu d'une réparation. En cas de défaut évident après une inspection appropriée, l'avis de défaut doit être donné dans les 3 jours suivant la réception des marchandises, sinon les marchandises sont réputées avoir été approuvées. Les vices cachés doivent également être signalés immédiatement après leur découverte.

En cas d'avis de défaut, la marchandise doit être envoyée à notre adresse après consultation avec un bref exposé des motifs dans un délai d'une semaine après la notification. L'adresse doit inclure le numéro RMA que nous avons attribué, sinon la réception des marchandises sera refusée. En cas de recours à la garantie, nous collecterons les appareils, fournirons un appareil adéquat et prendrons en charge les frais encourus.

Nous n'expédions pas de dispositifs médicaux neufs ni de marchandises qui ont déjà été manipulées ou portées par des tiers. En l'absence d'un accord contraire, le seul droit de rétractation est celui mentionné au point 4. Sont exclus les articles d'hygiène et ceux qui sont portés directement sur le corps comme les maillots de bain ou les chaussettes ainsi que les articles spéciaux qui sont achetés uniquement à la demande du client. Santhema AG traite les plaintes de manière rapide et non bureaucratique. Toutefois, si la réclamation est injustifiée ou si l'acheteur est fautif, par exemple à la suite d'une manipulation ou d'une intervention non autorisée, de l'usure, d'un cas de force majeure ou du non-respect du mode d'emploi, la garantie est annulée. Les frais encourus sont alors à la charge du client. En cas de litige, le client accepte l'expertise du fabricant ou de l'importateur général suisse ou d'un expert indépendant.

6. la civilité

Un comportement respectueux est indispensable pour nous. Nous attachons une grande importance à un minimum de civilité, que l'on retrouve également dans notre philosophie d'entreprise ou notre code de conduite. En cas de dérapage verbal, la conversation sera interrompue ou reprise après un préavis. La calomnie, l'insulte, la critique diffamatoire, la diffamation, le harcèlement, les déclarations de faits inexacts, etc. ont des conséquences. Nous appliquons une tolérance zéro pour la fraude, les menaces, le harcèlement ou la coercition.

7 Responsabilité

Dans la mesure où il n'y a pas d'action intentionnelle ou de négligence grave, les demandes de dommages et intérêts contre Santhema AG et ses partenaires de service sont exclues. Il en va de même pour les actions en responsabilité pour les dommages directs, indirects et consécutifs résultant de l'utilisation, par un dysfonctionnement ou une perte de service. Santhema AG est représentée en cas de dommage par RA Kanzlei Probst + Partner ainsi que par Zürich Versicherung et conseillée par Schweizer Beobachter.

8 Compétence

Les présentes CGV doivent être interprétées conformément au droit suisse. Le lieu de juridiction est Zurich.